



REM

REGROUPEMENT DES
ÉVÉNEMENTS MAJEURS
INTERNATIONAUX

RAPPORT
ANNUEL
2015

TABLE DES MATIÈRES

LES MEMBRES	03
MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	04
MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	04
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON COMITÉ	05
2015 : LES MOMENTS-CLÉS	06
COMMUNICATIONS PUBLIQUES	08
RÉSEAUTAGE, VIE ASSOCIATIVE	08
L'ÉVÉNEMENTIEL : QUELQUES CHIFFRES	09
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC : RECOMMANDATIONS DU RÉMI	10
GOUVERNEMENT DU CANADA : RECOMMANDATIONS DU RÉMI	11





Fort de ses **28 membres** répartis aujourd'hui dans une dizaine de régions administratives au Québec, le RÉMI rassemble depuis 2000 la plupart des grands événements culturels, sportifs et de divertissement au Québec.

En son sein, ses membres se concertent et échangent sur des problématiques qui les concernent afin de faire croître leur industrie et multiplier les retombées sociales, touristiques, culturelles et économiques qui découlent de leurs activités.

La naissance et le développement du Regroupement sont étroitement liés à la personnalité du Québec sur l'échiquier touristique mondial.

MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2015



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



ÊTETER... ET ESPÉRER

Au printemps sera donné le coup d'envoi de la saison des événements majeurs internationaux du RÉMI et il y a lieu de se réjouir. Dans les mois qui suivront, les quelque quatre millions de festivaliers qui prendront part à la fête, qu'elle soit à caractère culturel, sportif ou de pur divertissement auront droit à des programmations de haut calibre.

En plus de divertir, les grands événements rapportent! Ils génèrent des impacts positifs sur les commerces adjacents et leurs quartiers et stimulent la demande hôtelière. Dans la même année fiscale, les membres du RÉMI génèrent un retour de 2,5 fois la mise pour les gouvernements, en excluant l'impact économique et les emplois. Avec un tel rendement, il y a lieu de croire qu'on ne peut pas se permettre de ne pas investir davantage dans l'industrie touristique et ses événements majeurs internationaux, comme l'écrivait l'an dernier KPMG. Car jusqu'ici, chaque fois que les moyens ont crû, l'impact positif a suivi proportionnellement.

À l'ombre de ces constats réjouissants - et, il faut le dire, du succès populaire toujours grandissant - se cache un portrait plus sombre, plus complexe, puisque la santé financière des événements majeurs internationaux est précaire dans bien des cas, au Québec comme au Canada. Ces géants ont des pieds d'argile.

Les faits sont bien connus, les problèmes bien documentés. À moins d'un revirement de situation, les subventions qui seront octroyées en 2016 par le ministère du Tourisme aux festivals et événements du Québec seront basées sur la performance qu'ont connue ces rendez-vous en... 2012. Le Programme du ministère du Tourisme dispose globalement de la même somme depuis sa création il y a dix ans, même si l'industrie s'est développée à vitesse grand V, même si le nombre d'événements s'est multiplié, tout autant que les retombées économiques engendrées. La somme maximale octroyée est demeurée la même et constitue d'une certaine façon un « désincitatif » à la croissance. À Ottawa, il n'y a plus d'intervention directe au dossier des festivals et événements depuis la fin du Programme de manifestations touristiques de renom. Aux deux niveaux de gouvernement, aucune action structurante n'a été mise de l'avant depuis des années.

En un mot comme en mille, l'industrie événementielle vit un hiver qui n'en finit pas et cela freine son développement. Le RÉMI espère vivement que l'année qui s'amène soit celle du dégel, celle où l'on reconnaîtra l'importance de l'offre touristique. Il faut que cette année soit celle des festivals et événements. Je lance un appel aux gouvernements du Québec et du Canada et à tous les partenaires de l'industrie pour que cela se concrétise.

Louise BEAUJOIN
Présidente du conseil d'administration

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



CRISE À L'HORIZON!

Tel un iceberg qui, à l'horizon, s'expose au capitaine d'un paquebot, une crise apparaît à ceux qui suivent de près l'industrie événementielle québécoise. L'an 2015 a vu la révision du modèle d'affaires et de la gouvernance en tourisme accoucher de bien belles choses, mais elle a, pour l'instant, laissé de côté tout ce qui concerne le développement du « produit » ou de l'« offre touristique ».

Si les bonnes nouvelles ont manqué, les mauvaises, elles, ont continué de s'accumuler. Outre le « gel » imposé dans le Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques, il y a eu, de la part du ministère du Tourisme, un refus de corriger des cas flagrants de traitement inéquitable. Il y a eu des baisses dans les budgets de commandites des sociétés d'État. Il y a eu, aussi, des baisses de subventions à la Société de développement des industries culturelles (SODEC), dont certaines ont été communiquées aux événements touchés le jour même de leur ouverture ou même, après leur tenue!

Parmi les difficultés qui affectent sérieusement les événements se trouve aussi la baisse dramatique du dollar canadien, car, dans bien des cas, c'est en dollars américains qu'il faut payer le cachet d'artistes internationaux qui font courir les foules... et les touristes. Un artiste qui, au moment de la parité entre les deux monnaies, était payé 250 000 \$ en coûtait il y a quelques semaines 362 000 \$.

Si on prend en considération le retrait du gouvernement fédéral du dossier des événements, en 2010, il n'est pas étonnant qu'autant d'événements enregistrent aujourd'hui des déficits d'opération. Au cours des trois dernières années, chaque saison, la moitié voire le tiers des événements ont fermé les livres avec des déficits d'opération. L'étude de KPMG, réalisée avec les chiffres de 2013, n'indiquait-elle pas qu'en moyenne les événements sont dans le rouge, à 1,1 % de dépenses de plus que les revenus?

Raymond Bachand annonçait en 2012, au budget du Québec, une augmentation significative de l'enveloppe réservée au principal outil dont disposent les événements. En vertu de cette annonce, c'est de 17,5 M\$ que devrait être pourvue l'enveloppe qui ne dispose actuellement que de 13,6 M\$. Depuis ce moment, nous assistons à une érosion multiforme. Le soutien gouvernemental, partout, s'érode.

Et voilà, plus que jamais, le moment d'agir de façon structurante. Le gouvernement du Québec et la toute nouvelle ministre du Tourisme, Mme Julie Boulet, sont notamment invités à revoir l'enveloppe du Programme tout comme le Programme lui-même, et à mettre aussi en place des stratégies sectorielles dont pourra profiter l'industrie événementielle. Quant au gouvernement fédéral, il doit revenir au dossier. Ces actions permettraient à l'industrie événementielle de contourner l'« iceberg » en cause et ainsi créer un environnement d'affaires plus propice qui, à son tour, générera plus de richesse, de recettes fiscales et de tourisme.

Martin ROY
Président-directeur général

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SON COMITÉ

LES ADMINISTRATEURS

- **Louise Beaudoin** – présidente du conseil d'administration
poste d'administrateur « *qui n'a pas l'obligation d'être un membre de la corporation ni le haut dirigeant d'un membre de la corporation* »
- **Eugène Lapierre** – vice-président
Coupe Rogers
poste d'administrateur « *lié à un événement majeur international tenu n'importe où au Québec, sans aucune autre caractéristique particulière à rencontrer* »
- **François Bédard** – secrétaire-trésorier
Festival de Lanaudière
poste d'administrateur « *lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de moins de 5 000 000 \$, où qu'il soit tenu au Québec* »
- **Pierre Bertrand**
Festival d'été de Tremblant
poste d'administrateur « *lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de moins de 5 000 000 \$, où qu'il soit tenu au Québec* »
- **Daniel Gélinas**
Festival d'été de Québec
poste d'administrateur « *lié à un événement majeur international tenu à Québec* »
- **Pascal Lafrenière**
Festival Western de St-Tite
poste d'administrateur « *lié à un événement majeur international tenu au Québec mais ailleurs qu'à Montréal ou Québec* »
- **Gilbert Rozon**
Juste pour rire
poste d'administrateur « *lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de 5 000 000 \$ ou plus, où qu'il soit tenu au Québec* »

● **Alain Simard**

Festival International de Jazz de Montréal

poste d'administrateur « *lié à un événement majeur international tenu à Montréal* »

● **Marie-Claude Beauvais**

International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu

poste d'administratrice « *lié à un événement majeur international dont le budget annuel de dépenses est de 5 000 000 \$ ou plus, où qu'il soit tenu au Québec* »

En 2015, le conseil d'administration s'est réuni aux dates suivantes :
2 avril (2 fois)
9 septembre

COMITÉ-CONSEIL

Mandat : formuler des recommandations au conseil d'administration sur tout sujet touchant au fonctionnement du RÉMI, aux orientations et stratégies, à l'analyse de l'environnement d'affaires, au développement de produit et des tendances.

À la présidente du conseil d'administration et au président-directeur général s'ajoutent :

Présidence : **Pascal Lafrenière** - **Festival Western de St-Tite**

Membres :

Julie Bélanger - **Festival Juste pour rire**

Marie-Claude Beauvais - **International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu**

Nicolas Cournoyer - **Igloofest**

Martyne Gagnon - **International des Feux Loto-Québec**

Nicolas Girard-Deltruc - **Festival du nouveau cinéma**

Nadine Marchand - **Montréal Complètement Cirque**

Brigitte Michaud - **Festival de montgolfières de Gatineau**

Michel Poirier - **Régates de Valleyfield**

Roseline Rico - **FrancoFolies de Montréal**

Joëlle Sévigny - **Go Vélo Montréal**

Luci Tremblay - **Festival d'été de Québec**

En 2015, le comité-conseil s'est réuni aux dates suivantes :

11 août
7 décembre

2015 : LES MOMENTS-CLÉS

12 FÉVRIER

- Lancement de l'étude de KPMG sur le potentiel touristique et économique des événements majeurs internationaux.



2 AVRIL

- Tenue de l'assemblée générale annuelle à Québec.
- L'Assemblée nationale reconnaît la contribution du RÉMI au développement économique, touristique, culturel et social du Québec.
- Le RÉMI donne son soutien à la ministre Vien dans la révision du modèle d'affaires en tourisme.

24 MAI

- Coup d'envoi de la saison des événements majeurs internationaux.
- Le RÉMI demande à la ministre du Tourisme d'agir pour que la révision du modèle d'affaires et de la gouvernance en tourisme puisse porter fruit dans les meilleurs délais.



FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUILLET

3 MARS

- *La Presse* rapporte que Divers/Cité déclare faillite, mettant ainsi fin à toutes ses activités.

21 AVRIL

- Le gouvernement fédéral annonce un investissement dans le domaine des festivals et événements dans le cadre du 150^e anniversaire du Canada. Le RÉMI salue cette annonce.

DÉBUT
JUILLET

- Compressions dans le volet « aide aux événements nationaux et internationaux » de la SODEC.

11 AOÛT

- Le RÉMI interpelle les partis politiques fédéraux afin de savoir comment ils entendent ramener le Canada au top 10 des destinations touristiques internationales et si, à cette fin, ils peuvent s'engager à mieux soutenir l'industrie événementielle.



12 SEPTEMBRE

- Le RÉMI interpelle les partis politiques fédéraux afin de savoir comment ils entendent ramener le Canada au top 10 des destinations touristiques internationales et si, à cette fin, ils peuvent s'engager à mieux soutenir l'industrie événementielle.

10 NOVEMBRE

- Dans le cadre de l'étude du projet de loi 67 sur l'encadrement de l'hébergement touristique et, par la bande, de la révision du modèle d'affaires en tourisme et de l'avènement de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec, le RÉMI donne son appui à la ministre tout en suggérant que les ATR fassent leur part pour le produit.



20 SEPTEMBRE

- Le RÉMI déclare que sans une intervention structurante de Québec et d'Ottawa, la situation financière des événements majeurs internationaux va continuer de se détériorer, ce qui pourrait entraîner la disparition de certains de ces « géants aux pieds d'argile » à court ou moyen terme.

26 OCTOBRE

- Assises du Tourisme : Dominique Vien annonce que le Ministère poursuivra l'aide financière aux festivals et événements touristiques, tout en revoyant les modalités du programme. Le volet « produit » de la révision du modèle d'affaires en tourisme n'est pas complété.

4 NOVEMBRE

- Formation du cabinet fédéral: le RÉMI salue la nomination de nouveaux partenaires et interlocuteurs.

17 DÉCEMBRE

- Mise en ligne du Programme d'aide financière aux festivals et événements pour l'été 2016. Le ministère du Tourisme annonce qu'il a décidé de « maintenir, pour le moment, les paramètres du programme pour les événements (été 2016). Les critères du programme demeurent donc inchangés, dans l'attente des nouveaux paramètres du programme qui seront connus au terme de la révision du modèle d'affaires ». Le Ministère annonce dans la foulée qu'aucun nouveau festival ne sera soutenu.

COMMUNICATIONS PUBLIQUES

Les communiqués de presse

- **12 février** | Lancement de l'étude KPMG
- **6 avril** | L'Assemblée nationale reconnaît la contribution du RÉMI
- **21 avril** | Budget fédéral
- **24 mai** | Lancement de saison
- **11 août** | Publication d'un répertoire des services de ventes corporatives
- **12 septembre** | Le RÉMI interpelle les partis politiques fédéraux
- **20 septembre** | Bilan de saison
- **14 octobre** | Les partis politiques fédéraux expriment leur soutien aux grands événements
- **4 novembre** | Formation du nouveau cabinet fédéral

RÉSEAUTAGE

- Bulletins externes vers les partenaires de l'industrie (deux numéros : hiver et été 2015)
- Contact continu et échanges avec Festivals et Événements majeurs/Festivals and Majors Events Canada
- Contact continu et échanges avec Festivals et Événements Québec
- Contact continu et échanges avec l'Association québécoise de l'industrie touristique
- Participation aux Assises du Tourisme

VIE ASSOCIATIVE

- Production et diffusion de 11 bulletins
- Journée expertise RÉMI tenue le 21 octobre 2015
- Activité « Dans les coulisses » : le 13 juillet, une douzaine de personnes issues des membres du RÉMI sont allées dans les coulisses du Festival d'été de Québec, des Fêtes de la Nouvelle-France et des Grands Feux Loto-Québec. Elles ont notamment visité les installations sur les Plaines et rencontré le directeur général du Festival d'été de Québec, Daniel Gélinas.

L'ÉVÉNEMENTIEL : QUELQUES CHIFFRES

AU CANADA

En 2009, pour les **15 membres** de la Coalition des festivals canadiens :

650 M\$ dans les **PIB** des économies locales

23,4 M\$ en retombées fiscales pour le gouvernement du Canada pour **9,1 M\$** d'investissement, tous ministères et organismes confondus

15 600 emplois à temps plein

Des **retombées économiques** de
plus d'1 milliard de \$



Dans la même année fiscale, un retour de **2,5 fois** la mise pour les gouvernements, en excluant l'impact économique et les emplois !

LES ÉVÉNEMENTS GÉNÈRENT AUSSI :



Une couverture médiatique internationale



Des impacts positifs sur les commerces adjacents et leur quartier ou ville



Une forte demande hôtelière



Une plus grande satisfaction des visiteurs au Québec et au Canada



Un savoir-faire qui s'exporte



Un apport culturel, éducatif et sportif



Un dynamisme dans les régions

AU QUÉBEC

En 2013, pour **27 membres** du RÉMI :

362,1 M\$ en valeur ajoutée **au PIB** dont 202,3 M\$ de retombées touristiques

41,2 M\$ en retombées fiscales pour le gouvernement du Québec pour **16,6 M\$** d'investissement, tous ministères et organismes confondus



Quelque **6300 emplois** à temps plein

Plus de **4,8 M** de festivaliers dont **1,1 M** de touristes (22,1%) et **400k excursionnistes** (8,1%)

CONSTAT D'ENSEMBLE

- L'effet combiné du retrait du fédéral, du gel et du plafond à Tourisme Québec, des baisses à la SODEC, de baisses à Loto-Québec, du taux de change, de l'augmentation des « coûts de système », etc., fait craindre une crise.
- Des événements peinent à se renouveler et à se développer, parfois disparaissent.
 - Disparition de Divers/Cité en 2015
 - Difficultés vécues et médiatisées au Carnaval de Québec
- **Des déficits :**
 - **D'opération** : la moitié des membres en 2014, les deux tiers en 2013, la moitié en 2012.
 - **Accumulés** : plus nombreux et plus importants.
- Aucune action structurante des gouvernements depuis 2012 dans le secteur.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

RECOMMANDATIONS DU RÉMI



Porter le budget du Programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques à 17,5 M\$:

- tel que prévu par le Plan de développement de l'industrie touristique, par le ministre Raymond Bachand dans le budget de 2012 et par le Parti libéral du Québec durant la campagne de 2014;
- en 2015, **13,6 M\$** ont été investis, soit près de **4 M\$** de moins que prévu.



Demande de **révision du Programme d'aide financière** aux festivals et événements touristiques et « **recentrage** » sur les **événements qui rapportent** vraiment.



Supporter l'innovation, le renouvellement de produit et, en général, les **festivals et événements** à l'aide d'une stratégie sectorielle de mise en valeur du tourisme événementiel et culturel conçue avec les représentants de leur industrie.



Plus de prévisibilité et d'engagement à long terme de la part des gouvernements.



Sortir des événements du programme « par le haut » et « par le bas » pour :

- créer de l'espace pour des réaménagements requis;
- corriger des situations inéquitables et urgentes;
- faire progresser des événements majeurs internationaux, générer plus de recettes et de richesse;
- donner aux ATR des responsabilités à l'égard du développement de l'offre touristique et du soutien aux festivals et événements.



Porter le dossier au gouvernement fédéral, notamment lors de la Conférence des ministres du tourisme.



Inviter les sociétés d'État à maintenir leur budget de commandites et instaurer, à cet égard, un seuil minimal obligatoire approprié pour chacune.



GOUVERNEMENT DU CANADA



RECOMMANDATIONS DU RÉMI



Création d'un nouveau fonds d'investissement de **30 M\$** par année.

- Pour les événements majeurs ayant un budget supérieur à **1 million** de dollars, une programmation de haut calibre et une capacité avérée d'attirer les touristes et/ou de générer un impact économique et culturel dans leur région. Un tel programme pourrait être administré par Patrimoine canadien ou par un autre ministère.
- Impact sur le Québec, à supposer qu'il touche le quart de ce montant : **7,5 M \$ + 9,1 M \$ = 16,6 M \$** pour les membres du RÉMI, soit EXACTEMENT la même chose que consent Québec à ces mêmes événements, tous ministères et organismes confondus.
- Un partage équitable du soutien gouvernemental, à **50%-50%**.

D'autres avenues sont aussi possibles, entre autres :

- L'accroissement du financement accordé au Fonds du Canada pour la présentation des arts et le **programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (volet Festivals locaux)** afin de répondre aux besoins spécifiques des festivals majeurs.
- Des investissements ciblés réalisés par **Destination Canada** ou les **agences canadiennes de développement économique** ou encore dans le cadre du nouveau modèle de financement du **Conseil des Arts du Canada** (n'inclut pas les « organisateurs de festivals » à l'exception de ceux qui obtiennent déjà un soutien en tant que créateurs de contenus).
- Crédit d'impôt pour les très grands événements (à l'étude par le RÉMI).

Le RÉMI propose également au gouvernement fédéral :

- La mise en place d'un **crédit d'impôt pour la production** de spectacles, comme il en existe un au Québec. Cette mesure permettrait aux diffuseurs que sont les événements majeurs internationaux d'acquérir des spectacles à meilleur coût;
- **La simplification de la fiscalité et de la bureaucratie** (notamment pour l'accueil des artistes étrangers) - Règlements 105 et retenues fiscales.

Les investissements publics dans les événements majeurs internationaux sont un catalyseur. Ils :

- Optimisent l'offre actuelle (durée des événements, programmation);
- Permettent d'investir dans le **renouvellement de produit et de l'expérience**;
- Permettent d'investir davantage dans la **relation client et la visibilité internationale**;
- Stimulent les **initiatives communes** et les partenariats;
- Développent l'utilisation des **technologies**;
- Favorisent le **développement durable**;
- Renforcent la **compétitivité** du Québec et du Canada à l'échelle mondiale;
- Améliorent la **promotion et la protection de la diversité culturelle, la diffusion des arts de scène, la relève**;
- Entraînent des **retombées économiques** dans de nombreux secteurs et industries connexes ou voisines.

REGROUPEMENT DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS INTERNATIONAUX
460, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST
BUREAU 710
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H3B 1A7

TÉLÉPHONE : (514) 419-3604
COURRIEL : INFO@REMI.QC.CA